

COMPETENCES DE COMMUNICATION EN FLE

[Compétence de communication, Cairn.info : https://www.cairn.info › revue-langage-et-societe-202](https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-202)

1. l'origine de la notion

l'origine de la notion de compétence de communication La notion de compétence de communication née des critiques formulées par Hymes (1972) en réaction à la linguistique générative transformationnelle de Noam Chomsky (1965) pour laquelle une langue est conçue comme un moyen d'expression de la pensée et non pas comme un instrument de communication. Deux travaux de Chomsky, *Syntactic Structures* (1957) et *Aspects of the Theory of Syntax* (1965) distinguent compétence et performance en considérant la compétence comme la capacité innée d'un «locuteur-auditeur-idéal» à produire des énoncés nouveaux, jamais entendus auparavant. La compétence s'intéresse donc à la connaissance tacite de la structure de la langue. C'est grâce à ce savoir que le locuteur peut produire et comprendre une série infinie de phrases.

Dans un article intitulé « On communicative compétence » publié en 1972 dans le recueil *Sociolinguistics* réuni par Pride et Holmes, Hymes reproche ainsi à Chomsky de ne pas prendre en compte les aspects sociaux du langage et de tenir sa réflexion à une - 58 - conception, en quelque sorte, formaliste de la langue. Pour communiquer, la connaissance de la langue et du système linguistique ne suffit pas. On doit également savoir s'en servir en fonction du contexte social. En fait, Dell Hymes bâtit sa notion de compétence de communication à partir de la notion de compétence linguistique de Noam Chomsky (Evelyne Bérard 1991, p.18) car il s'agit moins pour lui de dire que la notion de compétence est fautive mais de montrer qu'elle est incomplète. Hymes se propose de la compléter en ajoutant des notions d'adéquation sociolinguistiques.

Ainsi, la compétence de communication est définie comme «*ce que le locuteur a besoin de savoir pour communiquer effectivement dans des contextes culturellement significatifs*», la notion centrale étant «*la qualité des messages verbaux d'être appropriés à une situation, c'est-à-dire leur acceptabilité au sens le plus large*» (J. Gumperz et D. Hymes, 1964).

2. Dans l'enseignement/ apprentissage des langues

Au fur et à mesure que la recherche en linguistique et en didactique des langues a progressé, les experts ont réalisé que l'apprentissage d'une langue était insuffisant s'il se limitait uniquement aux composantes grammaticales et lexicales. Ils ont donc mis l'accent sur le développement des compétences de communication, telles que l'expression orale et écrite, la compréhension auditive et la compréhension écrite.

L'inclusion de la compétence de communication dans l'enseignement des langues repose sur les principes suivants :

1. Centrer l'enseignement sur les besoins de communication des apprenants : Adapter l'enseignement aux objectifs et aux contextes de communication pertinents pour les apprenants, tels que les situations sociales, professionnelles ou académiques.
2. Utiliser des activités communicatives : Créer des situations d'apprentissage engageantes et authentiques, en incitant les apprenants à interagir entre eux et avec l'enseignant, en utilisant la langue cible pour atteindre des objectifs de communication.
3. Fournir un feed-back ciblé et constructif : Offrir des retours individualisés sur les prestations communicatives des apprenants, en identifiant les points forts et les axes d'amélioration, et en proposant des conseils et des stratégies pour progresser.
4. Encourager la réflexion métalinguistique : Inciter les apprenants à prendre conscience de leur propre processus d'apprentissage, à analyser leur usage de la langue et à ajuster leur communication en fonction des contextes et des interlocuteurs.
5. Promouvoir la variation linguistique : Exposer les apprenants à différents styles, genres, registres et dialectes de la langue cible, pour enrichir leur palette expressive et mieux s'adapter aux situations de communication variées.

La mise en œuvre de ces principes dans la salle de classe requiert une planification soignée des objectifs, des supports et des activités pédagogiques, ainsi qu'une flexibilité et une adaptabilité constantes de la part de l'enseignant pour répondre aux besoins et aux progrès des apprenants. Grâce à cette approche intégrée de l'enseignement des langues, les apprenants sont mieux préparés à devenir des

communicateurs compétents et confiants dans la langue cible, capables de naviguer dans des situations de communication réelles et riches.

3. Les compétences de communication en FLE :

Les compétences de communication en français langue étrangère (FLE) peuvent être divisées en quatre catégories principales, alignées sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Voici un aperçu de ces compétences et quelques exemples de sous-compétences associées :

Compétence orale / production orale

- Expression orale en continu : raconter une histoire, décrire un lieu, présenter un projet
- Production interactive : converser, argumenter, débattre, négocier
- Expression orale spontanée : improviser, répondre à des questions imprévues, gérer des situations inattendues

Compétence orale / compréhension orale

- Compréhension de l'oral en situation courante : suivre une conversation, écouter une annonce publique, regarder un film ou une série télévisée en français
- Compréhension de l'oral dans un contexte académique : participer à des séminaires, suivre des cours magistraux, écouter des podcasts éducatifs
- Compréhension fine de l'oral : reconnaître les intentions derrière les messages, identifier les sous-textes, percevoir les nuances de sens

Compétence écrite / production écrite

- Expression écrite en continu : rédiger des lettres, des rapports, des articles, des comptes rendus
- Production écrite interactive : échanger des emails, rédiger des documents collaboratifs, participer à des forums de discussion en ligne
- Expression écrite spontanée : composer rapidement des notes, des messages courts, des tweets, des posts sur les réseaux sociaux

Compétence écrite / compréhension écrite

- Compréhension de l'écrit en situation quotidienne : lire des menus, des affiches, des prospectus, des instructions
- Compréhension de l'écrit dans un contexte académique : lire des livres, des articles scientifiques, des rapports de recherche, des thèses et mémoires

- Compréhension fine de l'écrit : analyser des textes littéraires, identifier les figures de style, apprécier les subtilités stylistiques et narratives

Chacune de ces compétences et sous-compétences nécessite un entraînement et un perfectionnement spécifiques, allant de la prononciation et de l'intonation à la structure grammaticale et au vocabulaire, en passant par la capacité à organiser des idées et à respecter les conventions de genre et de registre. Pour développer pleinement ces compétences en FLE, il convient d'adopter une approche équilibrée, combinant l'exposition à la langue, la pratique guidée et l'usage authentique et varié des compétences de communication.